



Règlement d'établissement
Mes droits et mes devoirs
Version adaptée à l'intention des élèves
Avec référence aux articles du règlement interne officiel

RESPECT

1. *J'ai le droit d'être respecté. J'ai le devoir de respecter les règles de l'établissement.* Art. 1 et 9.3
2. *J'ai le droit de travailler dans un climat sain et harmonieux. J'ai le devoir de ne pas perturber ce climat.* Art. 9
3. *J'ai le droit de me sentir en sécurité à l'école. J'ai le devoir de me comporter de manière respectueuse envers mes camarades, mes enseignants, le matériel et toute l'école.* Art. 7
4. *J'ai le droit d'être dans mon école* durant les heures de cours. *J'ai le devoir d'y être calme, discipliné et de m'y déplacer sans courir.* Art. 5
5. *J'ai le droit de recevoir un cours de bonne qualité. J'ai le devoir de laisser l'enseignant donner son cours dans de bonnes conditions.* Art. 6
6. *J'ai le droit de recevoir un cours dans son entier.* Deux camarades de la classe *ont le devoir d'aller avertir un autre enseignant, le doyen ou le secrétariat si notre maître ou maîtresse n'est pas là.* Art. 6 et 6.2
7. *J'ai le droit que l'on m'explique ce que j'ai manqué si j'ai été absent. J'ai le devoir de demander des explications à l'enseignant et de donner une excuse de mes parents pour justifier une absence.* Art. 6c) et 6.3
8. *J'ai le droit de faire du sport à la gym dans un bon esprit d'équipe. J'ai le devoir de porter une tenue adaptée, de respecter les lieux et le matériel, ainsi que de présenter une excuse de mes parents si je ne peux pas suivre le cours de gym.* Annexe 1
9. *J'ai le droit de profiter de locaux propres, des équipements et du matériel en bon état à ma disposition. J'ai le devoir d'en prendre soin, de les ranger, de les garder propres et de trier mes déchets.* Art. 7 et 10
10. *J'ai le droit d'avoir une pause le matin. J'ai le devoir de sortir de la classe durant la récréation et de rester dans les limites du collège.* Art. 7
11. *J'ai le droit de disposer des jeux existants. J'ai le devoir de pratiquer des jeux non dangereux.* Art. 7
12. *J'ai le droit de choisir mes vêtements. J'ai le devoir de porter une tenue adaptée à ma journée d'école.* Art. 9.2
13. *J'ai le droit de me rendre à l'école par le moyen de transport que j'ai choisi avec mes parents. J'ai le devoir de ne pas utiliser de vélo et d'engin à roulettes dans l'école (bâtiment et cour) durant les heures scolaires. Je les range dans le lieu prévu où je peux les cadenasser.* Art. 10.3
14. *J'ai le droit de me rendre à l'école avec un appareil électronique privé. J'ai le devoir de ne pas l'utiliser, de l'éteindre et de le rendre non visible durant le temps d'école (y compris pendant la récréation).* Art. 10.4
15. *J'ai le droit de m'exprimer dans le conseil de classe dès la 5P, de faire des propositions concernant la vie de l'école et d'être représenté par deux délégués. J'ai le devoir de m'y exprimer poliment.* Art. 8
16. *J'ai le droit d'avoir un casier personnel sur demande dès la 7P. J'ai le devoir d'y ranger mes valeurs et de prendre soin de ce casier.* Art. 10.2
17. *Si je suis puni, j'ai le droit de savoir pourquoi. J'ai le devoir de respecter les règles, sinon je risque une sanction et mes parents en sont informés par le biais de l'agenda.* Art. 11



Version 2014
A afficher en classe